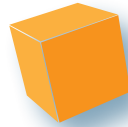




Promouvoir

l'action collective par la formation, l'innovation et la coopération

- **Encourager** les pratiques novatrices issues des apports de la recherche et au service de la réussite de tous les élèves.
- **Favoriser** la coopération entre les équipes.
- **Développer** les usages du numérique à des fins d'apprentissage et de communication.
- **Renforcer** la professionnalisation et développer les compétences.



Favoriser

l'éducation à la santé et à la citoyenneté ainsi que l'ouverture culturelle

- **Créer** un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté au niveau de l'archipel.
- **Structurer** le parcours éducatif de santé de la maternelle au lycée.
- **Structurer** et faire vivre le parcours citoyen de la maternelle au lycée.
- **Développer** et faire vivre le parcours d'éducation artistique et culturelle de la maternelle au lycée.
- **Formaliser** les principaux partenariats.

PROJET ÉDUCATIF 2019 - 2022

Saint-Pierre-et-Miquelon

Priorités et objectifs généraux



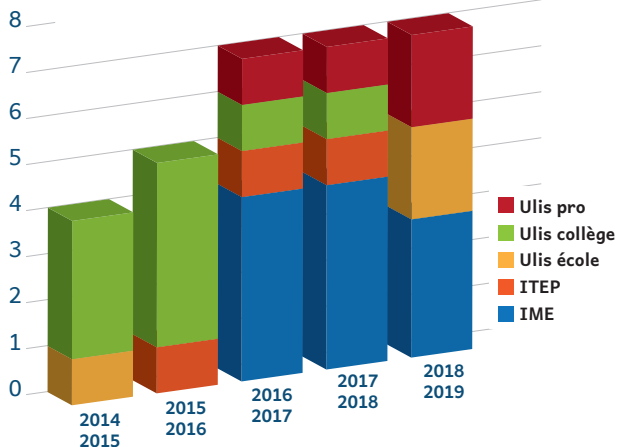
*Favoriser Adapter
Promouvoir*



Adapter

les parcours pour que chacun y trouve sa place

- **Proposer** des dispositifs d'accueil collectifs pour une école encore plus inclusive.
- **Garantir** la continuité d'un parcours scolaire adapté aux compétences et aux besoins particuliers des élèves tout au long de la scolarité.
- **Améliorer** l'information et l'accompagnement des familles qui ont un enfant à besoins éducatifs particuliers.
- **Former** les personnels qui interviennent auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- **Renforcer** la collaboration et les échanges avec les partenaires.

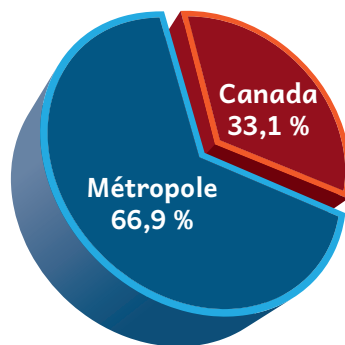


Notifications dans un dispositif adapté

Favoriser

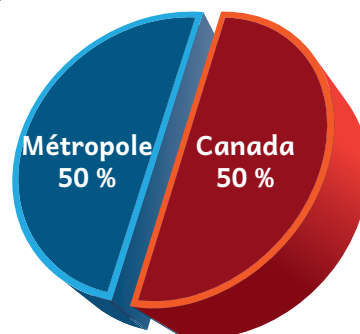
l'insertion professionnelle des élèves

- **Favoriser** l'apprentissage de l'anglais dès le plus jeune âge.
- **Élever** le niveau de formation en anglais.
- **Adapter** les formations pour répondre aux besoins du territoire.
- **Communiquer** sur les métiers et les emplois du bassin régional, en lien avec les partenaires.



Répartition des 287 élèves et étudiants hors SPM en 2017/2018

Poursuite d'études envisagées en 1^{er} par les bacheliers généraux et professionnels pour la rentrée 2018



Les chiffres à la rentrée 2018

■ **Les élèves** : 1^{er} degré : 606 - 2nd degré : 511

■ **Les personnels**

Enseignants
1^{er} degré : 64
2nd degré : 86
Non enseignants : 50

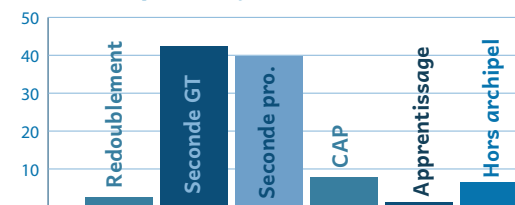
■ **Établissements**

1^{er} degré : 6
École du Socle : 1
Collèges : 2
Lycée GT : 1
Lycée Pro. : 1

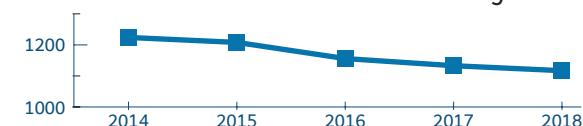
■ **Budget annuel** : 15 293 193 €

Masse salariale : 13 710 921 €
Fonctionnement : 1 582 272 €

Orientation post-3^e juin 2018



Évolution des effectifs des 1^{er} et 2nd degrés



Résultats aux examens (en %)

	2016	2017	2018	
DNB	DNB série Générale	87,3	93,8	90,2
	DNB série Professionnelle	100	87,5	100
	Certificat de formation générale	60	100	100
	Certificat d'aptitude professionnelle	100	91,7	100
	Brevet d'études professionnelles	100	100	95,2
BACCALAURÉAT	Série Littéraire	100	100	100
	Série Éco. Sociale	100	100	85,7
	Série Scientifique	100	100	100
	Séries Professionnelles	94	96,2	96,9